

N°26

JUILLET 2022

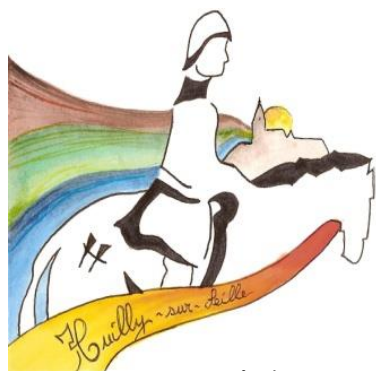


LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille





Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr



Congés d'été:

La mairie sera fermée au public du 8 au 26 août 2022.

En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Ludovic HAUTEVELLE	Maire	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	1 ^{er} adjoint	03 85 40 08 99
Gilbert BLANC	2 ^{ème} adjoint	06 80 00 20 11

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3 et 4
Les nouvelles du Conseil	P 5
Comptes-rendus du Conseil	P 6 et 7
Budgets	P 8 et 9
Les travaux en cours	P 10 et 11
Associations	P 12, 13 et 14
La vie des écoles	P 15
SIVOM	P 16
Infos pratiques	P 17, 18 et 19
Calendrier des fêtes et des manifestations et Invitation au « Pot de rentrée »	P 20

Le mot du Maire



Huillytaises, Huillytais,

Après une période électorale intense en ce début d'année 2022, c'est à moi que revient d'introduire *Le Petit Journal* de ce mois de Juillet 2022 en tant que Maire de la commune, une situation imprévisible il y a encore quelques semaines. Je tiens évidemment à remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour la confiance qu'ils m'accordent afin d'assumer cette fonction d'importance.

Avant tout j'ai une pensée particulière et émue pour mes prédécesseurs qui se sont succédé à la tête de la commune, et avec qui j'ai eu plaisir à échanger à divers moments :

- **Marie-Dominique PRUDHOMME**, sur qui je sais pouvoir compter en cas de besoin
- **Jean-Claude MASSOT**, toujours présent et de bons conseils dans les moments difficiles
- **Colette d'IVERNOIS**, un exemple d'investissement et de générosité pour ma génération
- **Maurice LORCET**, qui le 1^{er} m'avait prédit cet avenir il y a déjà de nombreuses années

Je n'oublie pas non plus **Jacky BLANCHARD** et **Michel FATET**, leurs adjoints fidèles qui ont œuvré à leurs côtés si longuement au bénéfice de la commune, avec **Corinne LONJARET** qui m'accompagne désormais.

Je tiens à remercier également très sincèrement **Alain METERY** avec qui j'ai découvert et partagé ce début d'aventure municipale, et je lui souhaite pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Ensuite je souhaite la bienvenue à **Evelyne DELARCHE** au sein de notre Conseil Municipal renouvelé depuis le 15 mai, et je vous laisse la découvrir dans les pages suivantes, ainsi que l'organisation de notre nouvelle équipe ! Malgré les changements au sein de la municipalité, les projets aboutissent: l'aménagement du cimetière, l'achat d'un véhicule de service, la réouverture de l'impasse du Curtil Pierre prochainement...

Cette année 2022 est également marquée par des travaux importants sur la commune, qui je m'en excuse peuvent parfois provoquer des gênes et des désagréments, mais ils sont nécessaires et attendus depuis fort longtemps pour certains : fibre optique, réseau d'eau potable, réseau d'électricité ou rénovation du Pont de Chevreuse... Je vous laisse lire le détail dans ce bulletin municipal.



Le mot du Maire

Je tiens à saluer très sincèrement toutes nos associations qui redémarrent tant bien que mal mais avec succès leurs animations, ce sont des moments de convivialité qui nous manquaient : bravo au CCAS, à l'APE, aux Chasseurs, au Comité Saint-Georges... Bravo également au Foyer Rural, dont une page se tournera lors de la prochaine Assemblée Générale où je quitterai la présidence, avec émotion après 22 ans de bons et loyaux services, mais ce sera j'en suis sûr un nouveau départ pour notre association ! Les nouveaux bénévoles seront les bienvenus partout où ils se présenteront.

Empêchés par les restrictions liées au Covid depuis notre élection en 2020, nous souhaitons venir à votre rencontre en organisant un « pot de rentrée » le vendredi 02 septembre en fin d'après-midi, afin de pouvoir vous présenter l'ensemble de l'équipe municipale et des projets en réflexion. Nous recevrons également à cette même date un peu plus tôt la visite du Sous-Préfet de Louhans, pour lui vanter les atouts de notre village, et il nous fera le plaisir de nous accompagner jusqu'au verre de l'amitié.

En attendant de vous revoir prochainement, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de passer un très bel été et d'agréables vacances ! Profitez de ces moments enfin retrouvés...

Le Maire, Ludovic Hautevelle



Evelyne DELARCHE, nouvelle conseillère :

Je tenais à remercier tous les électeurs et électrices de me permettre de participer au conseil municipal. Comprendre et apprendre le fonctionnement et la gestion interne de la commune sera un enrichissement personnel.

Je suis arrivée fin juillet 2020 à Huilly-sur-Seille. A 62 ans, je profite de la retraite pour faire ce qu'il me plaît !!!

J'aime la marche, le vélo, la nature et les rencontres. Je suis bénévole à CLEFS 71 sur Cuisery, Tournus et Louhans.

Je suis impliquée au CCAS, à la commission voirie, chemin ruraux et coupes de bois. Je participe à la rédaction du Petit Journal.

Les nouvelles du Conseil

Synthèse:

Les 2 premières années de mandat du Conseil Municipal ont été marquées par des difficultés liées à l'épidémie de Covid d'une part, et à l'apprentissage des nouveaux élus d'autre part, mais des réalisations concrètes sont à souligner :

- La pose de stores dans les écoles pour terminer cet aménagement entamé lors du précédent mandat
- La dispersion des décorations de Noël dans tous les hameaux de la commune
- La création du site internet de la commune *huilly-sur-seille.fr*, et sa fréquentation qui ne cesse de progresser de semaine en semaine
- La revitalisation du CCAS pour en faire un acteur important de l'animation du village
- La mise aux normes minimale de la salle polyvalente avant un projet de rénovation de plus grande envergure
- L'installation d'une placette de compostage sur la place de l'ancien café
- L'achat pour le cimetière d'une Aile du Souvenir avec des plaques nominatives
- L'achat d'un véhicule de service pour l'employé communal, afin qu'il puisse utiliser la remorque de façon autonome

Bien d'autres projets encore verront le jour avec cette nouvelle équipe qui poursuit le travail entamé, en cohérence avec les idées exprimées lors de l'élection municipale de 2020 !



Les changements :

Issue du scrutin partiel du 15 Mai dernier, la nouvelle équipe municipale au complet, autour de son nouveau Maire, a acté lors de sa séance d'installation du 20 Mai 2022 de travailler dans la concertation, la transparence et la coordination.

- Concertation, à la fois entre le Maire et ses adjoints lors des réunions hebdomadaires du mardi ainsi qu'avec l'ensemble des conseillers lors des différentes commissions municipales
- Transparence, avec l'établissement en amont des Conseils Municipaux des ordres du jour, la transmission des comptes rendus des différentes réunions et/ou rendez-vous avec les autorités supra communales (Intercommunalité, Etat, Région, Département, ...etc)
- Coordination, avec par exemple l'anticipation des projets communaux tant en matière d'équipements que ceux concernant la gestion communale courante ; la rationalisation des procédures administratives et/ou l'amélioration de tout ce qui contribue au Mieux Vivre à Huilly sur Seille.

Vous trouverez sur notre site internet les changements au niveau des délégués des commissions communales ou des syndicats intercommunaux.

L'ensemble de l'équipe, élus et agents, reste à votre écoute et à vos côtés en cas de besoin !

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Location du logement de la cure (séance du 09/12/2021)

Attribution du logement de la cure, après sélection des dossiers de candidatures, à M PAGE Alan et Mme BENOIT Sabrina, à compter du 1^{er} Janvier 2022 au tarif de 585 € mensuels.

Participation au SIVOS de Loisy- Huilly sur Seille (séance du 10/02/2022)

Effectifs au 01/01/2022 : 55 élèves domiciliés à LOISY + 24 élèves domiciliés à HUILLY.

La participation d'Huilly pour l'année 2022 sera d'environ 27 000 €.

L'achat d'un nouveau bus pour le ramassage scolaire sur les 2 communes a été programmé pour la rentrée 2022. Financé par un emprunt d'un montant d'environ 109 000 €.

Financement de l'activité piscine des écoles en 2022 (séance du 10/02/2022)

Les élèves du CE1 au CM2, scolarisés au sein du RPI, bénéficient de cours de natation intégralement financés par les 2 communes au prorata des élèves soit pour Huilly : 13 élèves pour 650 €. La charge pour Loisy représente 1600 € pour 32 élèves.

Subventions allouées 2022 (séance du 10/02/2022)

Pour l'exercice 2022 les subventions ont été allouées comme suit :

○ CCAS d'Huilly	1 000€
○ APE Loisy/Huilly	185€
○ Foyer Rural d'Huilly	115€
○ Bibliothèque Loisy/Huilly	100€
○ Amicale des parents d'élèves de Loisy/Huilly	60€
○ Amicale des chasseurs d'Huilly	60€
○ Amicale des donneurs de sang de Simandre	30€
○ Amicale des donneurs de sang de Cuisery	30€
○ CFA de Saint Marcel	20€

SIVOM : Collecte des poubelles grises des bâtiments communaux (séance du 10/02/2022)

La possibilité de bénéficier d'un ramassage hebdomadaire des poubelles grises des bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, ... etc) est facturée en sus du forfait annuel (213 €) par application d'un coefficient multiplicateur de 1.36. Cette option est retenue pour l'ensemble des bâtiments communaux d'Huilly- école, mairie et salle des fêtes.

Démission de Monsieur Alain METERY, Maire (séance du 17/03/2022)

L'enregistrement est pris de la démission des fonctions de Maire et de son mandat de conseiller municipal, acceptée par le Préfet en date du 04/03/2022. L'intérim est assuré par M HAUTEVELLE Ludovic, 1^{er} Adjoint.

Modification du tableau des effectifs : modifications de la durée de service des emplois de secrétaire de mairie et d'adjoint administratif (séance du 17/03/2022)

Le travail administratif de la commune est assuré à temps non complet par Mme PAUTET Sylvie et Mme PICOLLET Sandrine qui dépendent également d'autres collectivités. Compte tenu de leurs impératifs respectifs, leur charge de travail est répartie différemment sans impact défavorable pour la gestion courante de la commune.

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Convention cantine avec la commune de Loisy (séance du 14/04/2022)

Le bilan financier de la cantine pour 2021 enregistre un déficit de 8 464 € réparti à parts égales entre Loisy et Huilly.

Approbation de la nouvelle convention pour 2022.

Taux des taxes directes locales pour l'année 2022 (séance du 14/04/2022)

Maintien des taux votés en 2021, soit 34.58% pour le Foncier Bâti et 37.77% pour le Foncier non bâti.

Acquisition d'un véhicule de service (séance du 14/04/2022)

Afin de faciliter le travail de l'adjoint technique communal, il est décidé d'acheter un véhicule de service d'occasion. Après consultation, est retenue l'offre du Garage VANDROUX de Montpont en Bresse pour un Renault Kangoo 1.5 DCI de 2014, 139 000 Km, au prix de 9 000 € TTC.

Projet de voirie forestière (séance du 14/04/2022)

Le nouveau propriétaire de la forêt de Molaise sollicite l'accord de la commune pour réaménager, à ses frais, le chemin communal existant qui dessert la propriété afin d'en faciliter l'exploitation. Compte tenu du projet présenté, des garanties obtenues notamment pour le libre accès aux randonneurs, VTT, ... etc, de l'impact financier nul pour la commune en termes d'aménagements et de maintenance ultérieure, un avis favorable est donné pour la réalisation des travaux.

Installation des conseillers municipaux (séance du 20 mai 2022)

Mme DELARCHE Evelyne, élue lors du scrutin partiel du 15/05/2022, est installée dans ses fonctions. Election de M HAUTEVELLE Ludovic comme Maire, suivie de celle des Adjoints : Mme LONJARET Corinne en tant que 1^{ère} Adjointe et M BLANC Gilbert en tant que 2^{ème} Adjoint. Conformément aux usages républicains, les suffrages obtenus ont été de 10 voix pour et 1 abstention pour chaque élu.

Les indemnités de fonction sont maintenues à leur niveau antérieur : Maire, 661€ brut mensuels et 175€ brut mensuels pour les Adjoints.

Réforme de la publicité des actes à partir du 1er juillet 2022 (séance du 09/06/2022)

Les communes de moins de 3500 habitants ont la possibilité de maintenir un affichage papier pour tous leurs actes ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel. Décision est prise de maintenir un affichage papier de proximité tout en étudiant une modification de l'affichage actuel pour une amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité des publications.

Réflexion sur le projet salle des fêtes (séance du 09/06/2022)

En liaison avec le Département, le projet de rénovation de la salle communale fait l'objet d'un suivi avec l'Agence Technique Départementale. En préparation du premier rendez-vous, prévu pour septembre 2022, la Commission Bâtiments et l'ensemble du Conseil ont défini les modalités d'un recensement des futures améliorations et modifications à apporter.

Budgets

CE QU'IL FAUT RETENIR DES BUDGETS 2022:

Même contraints, les budgets 2022 de fonctionnement et d'investissement témoignent d'une réelle volonté municipale de répondre au mieux aux missions de service public en finançant différentes actions locales telles que :



- La vie scolaire et l'éducation,
- Les divers aménagements communaux,
- Les travaux de voirie,
- Ainsi que la sécurité et la salubrité.

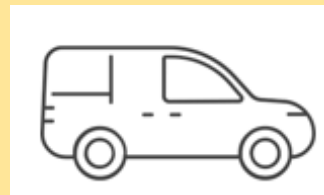
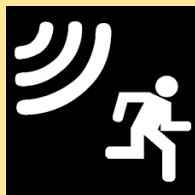
La clôture de l'exercice 2021 a permis, par ailleurs, de dégager une capacité d'autofinancement en hausse relative en raison de la « pause » imposée par la crise sanitaire.

Pour autant, les budgets 2022 restent soumis aux forts aléas conjoncturels actuels : regain de l'inflation, conflit russo/ukrainien, fragilité des financements externes ...etc.

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 2022:

Concernant les dépenses :

- Les dépenses d'investissement 2022 concernent - hors déficit 2021- principalement:



- Les équipements lourds de voirie, de rénovation et/ou de nouvelles installations sur les bâtiments et/ou d'équipements tels que l'achat de véhicule 35K€ soit 46%
- Le remboursement du capital des emprunts 16K€ soit 22 %

Budgets

Les dépenses de fonctionnement correspondent à la vie courante de la collectivité et se répartissent principalement entre :



- Les charges générales d'entretien 90K€ soit 23%
- Les dépenses de petit entretien et/ou réparation 75K€ soit 20%
- Les charges de personnel 60K€ soit 16%
- Le financement des dépenses d'investissement 40K€ soit 10 %
- Les dépenses de vie scolaire 32K€ soit 8%
- Les charges financières 29K€ soit 8%
- Le fonctionnement administratif communal 23K€ soit 6%
- La réserve pour imprévus 22K€ soit 6%
- Les participations intercommunales 15K€ soit 3%

Concernant les recettes :

Le Conseil Municipal a reconduit pour 2022 son engagement de contenir les bases de la fiscalité communale en votant 0% d'augmentation des taux d'imposition communale malgré un contexte d'inflation.

- Les recettes d'investissement, en l'absence de réalisation subventionnée, sont exclusivement autofinancées via les résultats bénéficiaires dégagés en fonctionnement.
- Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur :



- Les réserves antérieures 142 K€ soit 36%
- La fiscalité locale et intercommunale 138K€ soit 35%
- Les dotations de l'Etat 88K€ soit 23%
- Les recettes issues des locations des logements communaux, salle des fêtes, ventes de bois, concessions cimetière 18K soit 6%

Travaux en cours

Année 2022 : déploiement de la fibre optique



Les travaux de déploiement de la fibre optique pour un accès optimisé aux services internet continuent sur la commune, et suivent le planning prévisionnel, avec une date de fin prévue courant 2023. De plus en plus de ménages sont déjà raccordés à cette nouvelle solution technique ; au fur et à mesure que les adresses des particuliers sont « éligibles », les différents opérateurs prennent contact avec les abonnés...

Pour en savoir plus sur ce déploiement : <https://www.covage.com/>

A compter du 06 juin 2022 : travaux sur la conduite d'approvisionnement en eau potable



Dans le cadre de son programme d'investissement 2022, le SIERL *Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise* prévoit le remplacement complet de la conduite d'approvisionnement en eau potable à Ecuelle, Etang Neuf et Chavanu : voir plan ci-dessous. Le montant estimatif des travaux est d'environ 200 000 €HT, financé par le SIERL.

Les travaux consistent à remplacer 1,2 Km de conduite PVC en diamètre 125 par une conduite en fonte de diamètre 125 également, enfouie sous accotement, "en raison de casses régulières et de problèmes ponctuels de qualité de l'eau" sur cette portion.

Les travaux ont démarré le lundi 06 juin, c'est l'entreprise COLAS qui est mandatée. Le remplacement de la conduite va s'effectuer en démarrant de la route départementale à Ecuelle, et en suivant jusqu'au Calvaire de Chavanu. Les branchements des particuliers directement concernés le long de ces 2 routes seront repris, avec dans la plupart des cas un déplacement du compteur d'eau en limite de propriété extérieure.

La durée des travaux est estimée au total à environ 2 mois, sur Juin et Juillet... La route d'Ecuelle et la route de Chavanu sont barrées de façon alternative sur des petites portions pour permettre aux riverains d'accéder à leur domicile ; des déviations sont mises en place au fur et à mesure.

Les coupures d'eau pour permettre les raccordements sur le réseau devraient être minimales et localisées, mais des perturbations sur l'approvisionnement en eau sont forcément à prévoir durant les travaux.



Travaux en cours

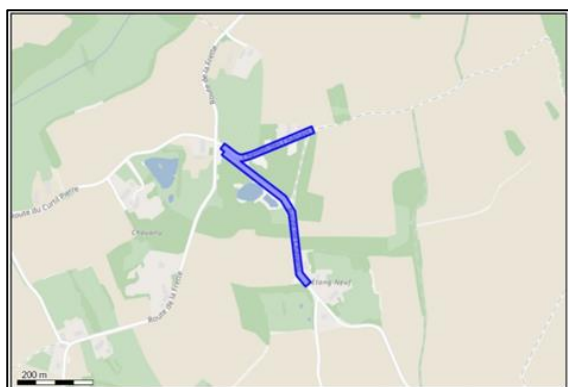
A compter du 14 juin 2022 : travaux sur le réseau électrique

Dans le cadre de son programme d'investissement 2022, le propriétaire du réseau électrique ENEDIS prévoit des travaux sur notre commune, avec le remplacement des poteaux en bois par des pylônes en béton et le déplacement de la ligne électrique sur la route de Chavanu et le chemin des Chânays : voir plan ci-dessous.



La société GASQUET Entreprise - OMEXOM de Tournus est mandatée pour réaliser ces travaux, en plusieurs phases :

- mardi 14 et mercredi 15 juin : implantation des poteaux neufs le long de la voirie
- lundi 20 et mardi 21 juin : mise en place des nouveaux câbles et branchement
- lundi 25 juillet : suppression des anciens poteaux bois et des anciens câbles



La route de Chavanu et le chemin des Chânays sont barrés de façon alternative si besoin durant les travaux (entre 7h00 et 18h00 uniquement) ; des déviations sont mises en place.

Les coupures d'électricité pour permettre les raccordements sur le réseau devraient être minimales et localisées, mais des perturbations sur l'approvisionnement en énergie sont forcément à prévoir durant les travaux.

A compter du 07 juillet 2022 : travaux de rénovation sur le Pont de Chevreuse

Le Pont de Chevreuse, inauguré le 27 mai 1951, sera en travaux du 27 juin au 05 août 2022 pour la rénovation de l'étanchéité de l'ouvrage et de la chaussée. Ces travaux sont ordonnés, supervisés et financés par le Département de Saône-et-Loire, pour un montant d'environ 155 000 € TTC.

Reliant Huilly-sur-Seille à Rancy, la route départementale D475 sera fermée au niveau du Pont de Chevreuse durant la plus grande partie des travaux, avec la mise en place d'une déviation par Cuisery suivant le plan ci-joint.

Le planning des travaux établi par la société SLTS prévoit une circulation alternée du 27 juin au 06 juillet et du 30 juillet au 05 août ; et une fermeture totale de la circulation du 07 juillet au 29 juillet, y compris le soir et le week-end en dehors des heures de travail sur le chantier !



Les associations

Le 04/03/2022 La vente de fromage de l'APE :



L'Association des Parents d'Elèves n'ayant pas pu organiser son loto habituel fin janvier en raison des mesures de restriction liées au Covid, le manque à gagner de cet évènement a été compensé en partie par une vente de fromage directement auprès des parents.

Le 12/03/2022 Le Carnaval de l'APE :

La plus grande partie des enfants des écoles de Loisy et Huilly étaient déguisés pour participer au Carnaval organisé par l'APE ; le défilé a conduit les participants en musique de la salle des fêtes au calvaire de Tiffailles puis retour dans l'autre sens... Une centaine de tartes au sucre, aux pépites de chocolat ou aux pralines ont pu être vendues pour l'occasion.



Le 07/05/2022 La vente de Paëlla de l'APE :

Comme chaque année l'APE Loisy-Huilly a organisé une vente de plat à emporter, une paëlla confectionnée par le traiteur Béréziat de Cuisery, qui a connu un bon succès avec près de 100 parts vendues.

Du 09 au 24/05/2022 L'activité escalade à l'école de l'APE :

Durant 3 semaines, les écoliers du RPI ont pu bénéficier d'une activité « escalade » 2 jours par semaine : le lundi et le mardi, le matin à Loisy et l'après-midi à Huilly-sur-Seille.

Le mur d'escalade de 8 mètres de haut est venu directement s'installer dans la cour d'école pour le plus grand bonheur des enfants, qui ont pu s'essayer à la grimpe en toute sécurité auprès du professionnel qui les accompagnait !

Cette activité, en collaboration avec les enseignantes, a été entièrement financée par l'APE ; et permet aux élèves de réaliser une sortie scolaire à l'accrobranche de Saint-Etienne-du-Bois le mardi 05 juillet.



Les associations

Le 10/06/2022 La kermesse de l'APE :



La kermesse des écoliers organisée par les membres bénévoles de l'APE a connu à nouveau un vif succès à la salle des fêtes de Loisy après 2 ans d'absence. Afin de répartir l'ensemble des participants, le spectacle de danses et de chansons a été joué 2 fois de suite par les enfants, et ils ont ensuite pu se défouler dans le jeu gonflable géant et sur le trampoline à l'extérieur jusque tard dans la nuit... pendant que les parents ont pu apprécier les sandwiches, les frites et les boissons rafraîchissantes !

Le 11/06/2022 La randonnée du CCAS:

Pour cette deuxième édition, près de 150 participants, regroupant jeunes et aînés, ont répondu présents pour un parcours d'un peu plus de 8 km, suivi d'un repas servi en extérieur à la Salle des Fêtes.

Le beau temps était également de la partie permettant à tous de profiter, jusqu'à tard dans la nuit pour nombre d'entre vous, de ce moment de convivialité retrouvée.

Un grand BRAVO à toute l'équipe des bénévoles qui s'est mobilisée qui pour la reconnaissance et le fléchage du parcours, qui pour les courses, la cuisine, le service à table et la plonge sans oublier la logistique et le point apéro !

Un grand MERCI à vous toutes et tous pour votre participation, au bénéfice des actions du CCAS, et rendez-vous en 2023 !



Le 18/06/2022 La vente de pizzas du Foyer Rural :



Interrompus depuis 2019, les bénévoles du Foyer Rural ont pu reprendre la fabrication et la vente de pizzas sous le préau des écoles et malgré une journée caniculaire très éprouvante. La chaleur a eu raison des jeux qui ont dû être abandonnés, mais une centaine de pizzas ont été appréciées par les nombreux participants du village !

Les associations

Dissolution de la Section des Anciens Combattants :



Le 20 février 2022 à 10h00, les membres de la section locale d'Huilly-sur-Seille des Anciens Combattants (ACPG - CATM - TOE - OPEX - Sympathisants - Veuves de Guerre) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ont décidé à l'unanimité la dissolution de la Section ; aucun volontaire ne s'étant déclaré pour prendre le relais des membres du bureau démissionnaires.

L'association des Anciens Combattants avait trouvé toute sa place dans la vie communale depuis de nombreuses années, présidée successivement par Francis GAUDILLERE, Eugène LONJARET, Lucien MONNOT (Président de 1981 à 2001 puis Président d'Honneur jusqu'à son décès en 2010), Robert GUILLOT (2001-2007), Jean-Claude MASSOT (2007-2018) puis Jacky LACOMBE.

L'association des Anciens Combattants a œuvré durant toutes ces années au devoir de mémoire aux côtés de la Municipalité pour l'organisation des commémorations et des cérémonies, avec en point d'orgue de nombreuses remises de médailles.

Tous ces soldats qui ont connu la guerre méritent notre reconnaissance ; parmi eux Jacques d'IVERNOIS restera l'une des figures marquantes de la Section locale : décoré de la Croix de guerre en 1946 avec 2 citations, Chevalier de la Légion d'Honneur à 37 ans, Officier de l'Ordre National du Mérite en 2001 et titulaire de la Croix du Combattant en 2010...

Huilly-sur-Seille / Commémoration du 8 mai 1945 Lucien Monnot et Jacques d'Ivernois décorés



Lucien Monnot et Jacques d'Ivernois ont été honorés de la Croix du Combattant.



La cérémonie du 8 mai 1945 à Huilly-sur-Seille a été largement suivie par la population.



La Municipalité continuera d'organiser les cérémonies aux monuments aux morts malgré l'absence de section locale, conformément aux directives préfectorales et dans le respect des traditions. La section des Anciens Combattants de Baudrières à laquelle se sont ralliés quelques membres d'Huilly sera dans la mesure du possible la bienvenue lors de ces évènements.

Nous serons ravis de pouvoir vous accueillir en nombre pour ces rassemblements, avec la participation des enfants de nos écoles et des pompiers de notre groupement !



La vie des écoles

Présentation de nos écoles :

Nous sommes en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune de Loisy.

2 classes situées sur Huilly :

GS (grande section maternelle) - CP Avec Mme Julie Garcia

CE1-CE2 Avec Mme Aurélie Mauchamp (directrice)



2 classes situées à Loisy :

PS (petite section) - MS (moyenne section) Avec Mme Camille Taugourdeau

CM1-CM2 avec Mme Audrey Gilles (nouvelle institutrice pour la rentrée)

Nos effectifs pour la prochaine rentrée :

6 GS - 11 CP = 17

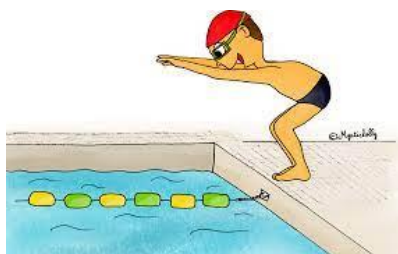
9 PS - 10 PM = 19

8 CE1 - 9 CE2 = 17

11 CM1 - 14 CM2 = 25

Un total prévisionnel de 78 élèves. Avec peut-être l'arrivée de nouveaux élèves pendant les vacances...

Des projets ont été réalisés pendant l'année scolaire :



- Cours de natation à la piscine de Louhans
- Mur d'escalade
- Des livres ont été lu par un conteur
- Accrobranche
- Cycle vélo
- Pique-nique qui clôture l'année scolaire

Et plein d'autres petites activités...

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) :

Organise la garderie matin, midi et soir.

S'occupe du ramassage scolaire dans les hameaux des deux villages matin et soir.

Transporte les enfants d'Huilly à la cantine de Loisy pour le déjeuner.

Et l'achat d'un nouveau bus pour la rentrée.

La cantine :

Où les repas sont confectionnés quotidiennement par une cantinière.



Le ramassage des ordures ménagères :



La collecte des ordures ménagères (bac gris) ou des emballages recyclables (bac jaune) s'effectue par alternance une fois par semaine, le lundi matin à partir de 6 heures (prévoir de sortir les bacs le dimanche soir).

Un calendrier précisant les jours de collecte entre les ordures ménagères et les déchets recyclables est en place, distribué à tous les usagers dès janvier et disponible ci-dessous :



La déchetterie de Cuisery:

Pour tous les déchets autres que les ordures ménagères, les emballages recyclables et les déchets organiques (restes de repas, épluchures que vous pouvez déposer dans le composteur), rendez-vous en déchetterie !

LES HORAIRES D'OUVERTURE

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

09H00 - 12H00
14H00 - 17H00

MARDI, JEUDI
ET SAMEDI

14H00 - 17H00

MERCREDI ET
VENDREDI

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

09H00 - 12H00
14H00 - 18H00

MARDI, JEUDI
ET SAMEDI

14H00 - 18H00

MERCREDI ET
VENDREDI

En dehors de ces horaires vous pouvez également vous rendre dans les déchetteries de Louhans, Cuiseaux, Le Fay, Menetreuil, Saint André et Romenay.

Consultez leurs horaires sur le site <https://www.sivom-louhannais.fr>.

LES DECHETS ACCEPTES



BOIS



DÉCHET VERT



GRAVAT



FERRAILLE



ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE



TEXTILE



NON RECYCLABLE



PLACO PLÂTRE



MOBILIER



CARTON



PLASTIQUE



DÉCHET DANGEREUX



DÉCHET CHIMIQUE

Bruits de voisinage



Au-delà de 85dB, les bruits sont nocifs pour l'oreille et leur niveau sonore est soumis à réglementation.

C'est l'intensité d'un bruit ou sa durée ou sa répétition qui est répréhensible.

Par arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les travaux bruyants en extérieur - bricolage / jardinage - susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont encadrés dans la limite des plages horaires suivantes :

- **jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Si la lutte contre les bruits de voisinage est placée sous la responsabilité du Maire, en cas de conflits, privilégiez en préalable la négociation amiable avec vos voisins.

Depuis la loi du 29 janvier 2021 visant à la protection du patrimoine sensoriel des campagnes françaises, vous ne pouvez plus vous plaindre de la sonnerie des cloches de l'église, du chant du coq ou du tintement des cloches des vaches...

Animaux errants



Nos amis les animaux domestiques n'ont pas vocation à divaguer sur la voie publique...sinon c'est le début de sérieux ennuis pour leurs propriétaires !

Le Code rural définit différemment l'errance des chiens et des chats :

Est considéré en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la garde effective de son maître et se trouve hors de portée de sa voix.

Est considéré comme errant, tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Outre que la divagation peut être passible d'une contravention de 38€, voire d'une contravention de deuxième classe de 150€ en cas de danger, se rajoutent les frais de fourrière ou de ramassage, sans compter la réparation des frais occasionnés par l'animal errant et surtout l'engagement de votre responsabilité personnelle au civil comme au pénal en cas d'accident.

Propriétaires d'un animal domestique ayez le bon comportement : vérifiez vos clôtures et portails, identifiez votre animal, stérilisez votre chat, surveillez votre animal, ...etc. Soyez un bon maître !

Que faire en cas d'errance ? Appelez la Mairie qui assume la responsabilité des animaux errants sur son territoire et l'organisation de leur prise en charge- ramassage et fourrière.

Activités de la bibliothèque de Loisy

La bibliothèque accueille les habitants de Loisy et Huilly aux horaires suivants : le jeudi de 16h à 18h et le premier samedi du mois de 10h à midi. Le prêt est gratuit.

Elle fonctionne grâce à de nombreux dons et une allocation des deux communes pour les achats de nouveautés. À titre d'exemple, voici ses dernières acquisitions :



Les « boîtes à lire » disséminées dans les hameaux ont connu un fort engouement pendant le confinement mais leur fréquentation est florissante encore aujourd'hui. Elles sont accessibles à tous, habitants de proximité ou promeneurs venus d'ailleurs. Celle du bourg d'Huilly est particulièrement vaste et bien fournie.

Les enfants du RPI sont accueillis régulièrement dans ses locaux ou bénéficient du prêt et de la lecture offerte dans leur classe. Un conteur bénévole, Jean-Claude, s'est joint cette année à l'équipe et son talent ravit les petits comme les grands élèves.

La lettre d'information mensuelle, BiblioInfos, vous tient informés des nouvelles acquisitions ainsi que de toute activité locale qui touche à la lecture. La bibliothèque la propose aux 96 lecteurs inscrits à ce jour. Si vous ne faites pas encore partie de ceux-ci et si vous souhaitez pourtant être destinataire de BiblioInfos par mail, venez le réclamer lors d'une permanence à la Salle Claire Joie de Loisy ou par mail à : bibliotheque@commune-loisy.fr



Transport à la demande (TAD)

L'équipe séniors de notre Communauté de Communes a interrogé les administrés sur leur vision et sur l'avenir de cette offre de service. Ils ont centré leur travail sur les déplacements des seniors de plus de 75 ans, les personnes seules et handicapées, ce qui représente 2350 habitants, soit 10,5% de la population de la Comcom.

Il s'avère que ce service est assez méconnue et qu'à ce jour l'habitude a été prise de faire appel à un membre de sa famille ou à son entourage pour l'aide au transport.

Une partie de la population évoque le besoin de se rendre dans des villes plus importantes hors du périmètre de la Comcom (pour des rdv médicaux par exemple).

Il est certains que le TAD est indispensable dans les zones rurales et que le travail est lancé pour son développement.

Transport A la Demande un service proposé par Terres de Bresse COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

4 € aller-retour

Une solution pour faciliter vos déplacements

- vers les centres de vaccination ou vaccibus, les professionnels de santé
- vers l'espace France Services à Cuisery (doctolib, impôts,...)
- vers les commerçants
- vers les communes de notre territoire

Réservation et renseignements au 06.07.07.09.06

Le coût est de 4€ l'aller-retour.

Alors n'hésitez pas à l'utiliser en contactant le 06 07 07 09 06.

Canicule - Recommandations durant les épisodes de fortes chaleurs

Notre pays et le département de Saône-et-Loire vont connaître de façon plus régulière à l'avenir des épisodes de canicule. Ces fortes chaleurs peuvent tous nous fragiliser, certaines précautions doivent être adoptées en particulier chez les personnes vulnérables afin d'y faire face dans les meilleures conditions.

Les services de Santé rappelle ces gestes simples :



Vous êtes invités à vous informer régulièrement de l'évolution de la situation météorologique en consultant le site Internet de vigilance : vigilance.meteofrance.com et en écoutant les médias locaux.

Lors de ces périodes éprouvantes, les services de l'État, la municipalité et les membres du CCAS restent mobilisés pour venir en aide à la population en cas de besoin.

Etude hydraulique sur la Seille



Les services de l'Etat, au travers de la Direction Départementale des Territoires, ont missionné en 2021 la société Ingerop pour réaliser une étude hydraulique et hydrologique sur la Seille et ses affluents, dans l'objectif d'obtenir une cartographie actualisée de l'aléa « inondation » sur tous les cours d'eau et d'établir différents scénarii de crues, en fonction de leur fréquence potentielle d'apparition.



Ces nouvelles cartes d'aléa, en vue de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde lorsqu'il est nécessaire, ont été portées à la connaissance des municipalités en juin 2022 : vous pouvez consulter les données concernant les scénarios d'inondation de la commune en mairie.

Ci-contre pour exemple les cartes des crues susceptibles de se reproduire tous les 2 ans en haut, ou tous les 50 ans en bas.

Calendrier des fêtes et des manifestations

Samedi 23 juillet

Fête Champêtre du Foyer Rural

Samedi 27 août

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

Vendredi 2 septembre

Visite du Sous-Préfet et Pot de rentrée

Samedi 24 septembre

Après-midi jeux du CCAS

Samedi 8 octobre

ou Dimanche 9 octobre

Vente de plats à emporter du Comité Saint-Georges

Vendredi 21 octobre

Assemblée Générale du Foyer Rural
et du Comité Saint-Georges

Samedi 29 octobre

Vente de boudin du Foyer Rural

Samedi 5 novembre

Banquet des conscrits

Vendredi 11 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts

Samedi 19 novembre

Vente de plats à emporter du CCAS

Lundi 5 décembre

Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN

Vendredi 16 décembre

Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly (à Loisy)



Don du sang à CUISERY:

Mardi 23 août de 8h30 à 12h30

Mardi 18 octobre de 15H30 à 19H30

Mardi 19 décembre de 15H30 à 19H30

Don du sang à SIMANDRE:

Jeudi 22 septembre de 9H à 13H

Jeudi 24 novembre de 15H30 à 19H30

INVITATION au POT de RENTREE :

Chers habitants de Huilly-sur-Seille,

Nous aurons l'honneur de recevoir Monsieur le Sous-Préfet de Louhans, Philippe DEBORDE, en visite sur notre commune, le vendredi 02 septembre prochain. Il rencontrera dans l'après-midi le Maire et le Conseil Municipal afin de faire la présentation de la commune et de ses atouts. Ensuite conformément à sa demande, il visitera l'exploitation agricole de la Gauloise Noire. Pour terminer, nous nous rendrons à la salle des fêtes afin d'évoquer ensemble le projet de rénovation du bâtiment dans les années à venir.

Vous êtes tous conviés à rencontrer Monsieur le Sous-Préfet et toute l'équipe municipale ce **vendredi 02 septembre à 18h30** où nous partagerons le verre de l'amitié en fin de séance, afin de pouvoir vous expliquer notre fonctionnement, nos projets et nos réflexions. Nous souhaitons retrouver la proximité avec chacun d'entre vous après 2 ans d'éloignement en raison des contraintes liées au Covid.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

